

Formation

« Résistance des mauvaises herbes aux herbicides »

Liste des formations

Chaudière-Appalaches | Formatrice : Dominique Fiset

Jeudi 14 septembre 2017, de 13 h à 16 h (partie théorique seulement - ½ tarif applicable)

Lieu : Club de fertilisation de la Beauce inc. | 111, rue Principale, Sainte-Hénédine (Québec) G0S 2R0

Bas-Saint-Laurent | Formateur : Luc Bérubé

Mercredi 20 septembre 2017, de 9 h à 16 h

Lieu : MRC des basques | 400-2, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles (Québec) G0L 4K0

Laurentides/Lanaudière | Formateur : David Girardville

Mardi 26 septembre 2017, de 9 h à 16 h

Lieu : Impéria Hôtel – suites | 2935, boulevard de la Pinière, Terrebonne (Québec) J6X 0A3

Montérégie | Formateur : David Girardville

Mercredi 27 septembre 2017, de 9 h à 16 h

Lieu : Cérom | 740, chemin Trudeau, Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 0E2

Centre-du-Québec | Formatrice : Vicky Villiard

Jeudi 28 septembre 2017, de 9 h à 16 h

Lieu : À déterminer | Drummondville (Québec)

Description

L'activité a pour principal objectif de permettre aux participants d'acquérir des connaissances sur la résistance des mauvaises herbes aux herbicides afin de pouvoir intervenir auprès des producteurs agricoles. Elle comprend une partie théorique et d'une partie pratique. La partie théorique comporte la revue des principales notions liées à la résistance des mauvaises herbes aux herbicides, un exercice de rotation des groupes d'herbicides ainsi que la présentation d'un cas de résistance complexe et réel. La partie pratique consiste en la visite de champs ayant des mauvaises herbes résistantes ou ayant un potentiel de mauvaises herbes résistantes. Dans le cadre de cette visite, les techniques de dépistage et d'échantillonnage seront mises en pratique. Pour terminer la journée, une présentation de l'approche client et d'une offre de service sera proposée.

Objectifs de la formation

- Connaître les notions de base de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides;
- Identifier des mauvaises herbes résistantes ou ayant un potentiel de résistance;
- Être en mesure d'effectuer une collecte de semences et de tissus végétaux pour l'identification de la résistance;
- Disposer d'une approche-client pour sensibiliser les producteurs agricoles à la problématique.

Formateurs

Les formateurs attirés à cette activité sont des conseillers mentors qui accompagnent les conseillers de première ligne dans leur région, dans le cadre du service de mentorat en phytoprotection. Ils possèdent une large expérience en phytoprotection et une bonne connaissance des problématiques de leur région. Ils sauront partager leurs connaissances et vous présenter les réalités particulières de la région.

Clientèle visée

L'activité s'adresse à tous les conseillers.

Nombre de participants

Maximum de 20 participants par activité.

Coût de l'activité et inscription

Le coût de la journée est de **50 \$ + taxes** qui se détaillent ainsi : 2,50 \$ (TPS) + 4,99 \$ (TVQ), pour un total de 57,49 \$. **Le dîner est non inclus.**

Séance du 14 septembre 2017 (partie théorique seulement - ½ tarif applicable)

Le coût de la journée est de **25 \$ + taxes** qui se détaillent ainsi : 1,25 \$ (TPS) + 2,49 \$ (TVQ), pour un total de 28,74 \$. **Le dîner est non inclus.**

Inscription en ligne via le [site Web](#) de la CSC.

Information

Pour toute autre information, contactez M. Michel Dupuis au 450 679-0540, poste 8738 ou à mdupuis@coordination-sc.org

Déroulement de la journée

9 h Partie théorique

- Définition, portrait et historique;
- Diagnostic de la résistance;
- Gestion de la résistance;
- Éthiques et biosécurité;
- Présentation de cas réels.

12 h Dîner

13 h Partie pratique

- Visites de champs ayant des mauvaises herbes résistantes ou ayant un potentiel de mauvaises herbes résistantes;
- Revue des mesures de biosécurité (avant d'aller au champ et à la sortie);
- Démonstration de la technique de dépistage;
- Réalisation des protocoles d'échantillonnage (semences et tissus végétaux);
- Présentation et discussion sur les étapes à faire à la suite d'une confirmation de résistance (cas des champs loués);
- Présentation de l'approche client (argumentaire et objections).

16 h Fin de l'activité

Cette formation est rendue possible par l'entremise du Programme d'appui à l'offre de services-conseils agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.